

Procès-verbal

Réunion du conseil
d'administration
du 5 mai 2003

Province de Québec
Chambre de commerce
de la Haute-Matawinie

À une assemblée du conseil d'administration de la Chambre de commerce, tenue au 439 rue Brassard, 19h, Saint-Michel-des-Saints.

A laquelle étaient présents:-

A laquelle étaient présents:-

Michel Trudeau, Gilbert Charette, Marcel Auger, Gilles Coutu, Robert Racine, Sylvain Fournier, Danielle St-Georges, Marcel Auger, Anny Malo, et Jacques Girardin directeur général.

Absents: Johanne Gravel, Christian Monti, Jean-Marc Flamand, Bernard DeValicourt, Murielle Richard, Michel Névashish

75-2003 Proposé par Gilles Coutu, secondé par Marcel Auger et résolu unanimement:
D'accepter l'ordre du jour avec deux ajouts à l'item varia.

ADOPTÉE

76-2003 Il est proposé par anny Malo, secondé par Marcel Auger et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal du 24 février 2003 et le procès-verbal du 19 mars 2003 auquel la résolution de la piste cyclable y est ajoutée comme partie intégrante.

ADOPTÉE

77-2003 Il est proposé par Danielle St-Georges, secondé par Robert Racine et résolu unanimement d'accepter, les comptes à payer du 12 février au 2 mai 2003 ainsi que les feuilles de dépenses du directeur général. ADOPTÉE

78-2003 Proposé par Anny Malo, secondé par Marcel Auger et résolu unanimement de demander à la MRC de Matawinie une rencontre avec les commerçants à proximité du Parc régional des Sept-Chutes afin de prendre connaissance du plan de développement projeté du site et d'examiner les opportunités de partenariat.

ADOPTÉE

79-2003 Proposé par Sylvain Fournier, secondé par Marcel Auger et résolu unanimement de demander à la MRC de Matawinie une rencontre avec les commerçants à proximité du Parc régional du Lac Taureau afin de prendre connaissance du plan de développement projeté du site et d'examiner les opportunités de partenariat.

ADOPTÉE

80-2003 Proposé par Sylvain Fournier, secondé par Gilbert Charette et résolu unanimement de manifester notre intérêt à adhérer au circuit aérotourisme d'Éco Fly international à condition de partager le financement du projet "aéroport membre escale" au coût de 4 600\$ entre la municipalité et le promoteur M. Rivard en collaboration avec Développement économique Canada. Il devra y avoir démonstration du marché potentiel de ce nouveau produit touristique.

ADOPTÉE

81-2003 Proposé par Anny Malo, secondé par Marcel Auger et résolu unanimement d'organiser un souper conférence sur les alternatives de développement à l'insuffisance de CAAF en Haute-Matawinie comme la seconde transformation.

ADOPTÉE

82-2003 Proposé par Danielle St-Georges, secondé par Robert Racine et résolu unanimement d'intégrer la résolution suivante au procès-verbal du 19 mars 2003:

03-2003 Il est résolu par Michel Trudeau, secondé par Johanne Gravel et résolu à l'unanimité de présenter une demande financières de 30 715,00 \$ en collaboration avec les municipalités de Saint-Michel-des-Saints et de Saint-Zénon dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet II 2003-2004. D'autoriser M. Jacques Girardin à agir pour et au nom de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie afin de signer les documents requis. La mise de fonds de la Chambre de commerce sera de 2 135,00 \$ dont 300\$ en argent et 1 835 \$ en bénévolat (administration 5%) pour ce projet de finition d'une piste multifonctionnelle (en été une piste cyclable et en hiver du traîneau à chiens).

ADOPTÉE

83-2003 Proposé par Sylvain Fournier, secondé par Gilbert Charette et résolu unanimement d'accepter de présenter à Emploi Québec deux cibles de travail favorisant le maintien et la création d'emploi avec le développement d'une destination touristique de calibre international au Lac Taureau. Le premier projet s'inscrit dans le suivi aux premiers travaux pour la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel en constituant un document de références sur l'histoire du lac Taureau et de son environnement. Cette base de données étant complétée, nous vous proposons de faire les recherches pour la réalisation d'une affiche, de cinq ateliers de formation pour le personnel des auberges et de panneaux d'interprétation sur l'histoire de St-Michel et du réservoir Taureau. M. Gilles Rivest est notre spécialiste en histoire et ce projet est au montant de 1 640 \$. Rabaska Design sera chargé du graphisme et de l'impression de la même affiche sous deux formats différents au coût de 1652 \$ tel que défini dans sa soumission. Lorsque la recherche de M. Rivest sera terminée sur le contenu et le nombre de panneaux d'interprétation sur l'histoire, il sera présenter une soumission pour le graphisme et la production de ces panneaux.

Le second projet porte sur le partenariat pour les entreprises touristiques du Lac Taureau. Il est essentiel que les aubergistes soient capables de se parler, de travailler ensemble sur des objectifs collectifs et d'avoir une façon efficace de résoudre leurs différends. La mise en place d'un réseau de partenariat est essentiel pour développer une destination touristique et accueillir d'autres investisseurs. Une entente négociée nous permettrait d'atteindre l'objectif ultime soit une Charte de partenariat en du développement touristique du Parc régional du Lac Taureau. Les interventions de l'équipe de M. Jean Marois sont proposées et elles se dérouleront en deux étapes. Dans un premier temps, il y aura des rencontres préliminaires afin de susciter l'adhésion des trois aubergistes à ce processus tout en esquissant les grandes lignes des problématiques et des enjeux. Les aubergistes recevront une formation sur le partenariat et la négociation raisonnée. Ils auront à identifier les objectifs du partenariat de même que les éléments favorables et défavorables à l'atteinte de ceux-ci. Cette première étape "le mandat initial" est au coût de 7 750 \$.

La deuxième étape du projet de partenariat sera constituée de phases successives de négociation raisonnée et varieront selon le degré d'implication des parties et l'avancement du processus. Il est possible d'arrêter le processus et les dépenses inhérentes à chaque phase. Une offre de service de M. Marois décrit chacune des phases avec leurs dépenses pour un coût total de 16 175 \$. Si nous réussissons à négocier une Charte de partenariat avec les éléments décrits dans l'offre de service, nous aurons un coût maximum de 23 925 \$.

ADOPTÉE

84-2003 Il est proposé par Marcel Auger, secondé par Anny Malo et résolu unanimement de présenter un projet de relocalisation du Bureau d'accueil touristique à Saint-Michel dans le cadre du programme "Fonds de développement régional" au CRD Lanaudière en autant que les négociations entreprises puissent réussir pour l'achat d'une propriété sur la rue Brassard.

ADOPTÉE

85-2003 Il est proposé par Gilbert Charette, secondé par Marcel Auger et résolu unanimement d'appuyer l'amélioration de la route 3 du Parc Mont-Tremblant reliant les municipalités de Saint-Michel-des-Saints et de Saint-Donat et il est demandé d'enclencher dans les meilleurs délais les travaux de cet axe routier. Les sentiers motoneige qui traversent le parc actuellement doivent être maintenus tant et aussi longtemps qu'un sentier alternatif n'a pas été aménagé à la satisfaction des divers intervenants concernés. L'identification du sentier alternatif doit se réaliser en concertation avec les intervenants du milieu et la Sépaq suite à une étude économique et d'implantation pertinente. ADOPTÉE

86-2003 Il est proposé par Gilbert Charette, secondé par Marcel Auger et résolu unanimement de proposer à la municipalité de Saint-Michel la formation d'un comité de travail pour la mise en valeur récréotouristique de la rivière Matawin. Des représentants des commerces limitrophes à la rivière devront être invités à faire partie de ce comité avec des membres du conseil municipal, du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité. ADOPTÉE

87-2003 Il est proposé par Gilbert Charette, secondé par Danielle St-Georges et résolu unanimement de poursuivre les démarches auprès du Ministère du Tourisme afin que Saint-Michel soit désigné "zone touristique". ADOPTÉE

88-2003 Il est résolu par Danielle St-Georges, secondé par Anny Malo et résolu à l'unanimité de nommer M. Michel Trudeau à titre de représentant de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie et M. Robert Racine à titre de représentant du Camping municipal du Lac Taureau auprès de l'Association touristique régionale de Lanaudière. ADOPTÉ

89-2003 Proposé par Gilles Coutu, secondé par Robert Racine et résolu unanimement:
D'accepter la levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

Jacques Girardin
Directeur général

Michel Trudeau
Président